

Place et rôle du pharmacien

Il donne son **accord** pour prendre en charge le patient, après avoir pris connaissance de la charte et signé l'adhésion au réseau.

Il exerce son propre rôle dans :

- la **prise en charge médicamenteuse** (validation d'ordonnance, délivrance du médicament, optimisation thérapeutique, pharmacovigilance, bilan de médication partagé, entretiens pharmaceutiques, conciliation médicamenteuse et étayage du dossier patient pharmaceutique, guidage du patient à travers les médications complémentaires alternatives, préparation des doses à administrer...);
- les **soins de premier recours** (participe à la permanence de soin, alerte de l'équipe médicale du patient en cas de décompensation...);
- l'**aide au maintien à domicile** (détermination des besoins du patient, dispensation du matériel de MAD, adaptation à domicile de l'appareillage...);
- l'**accompagnement du patient et de son entourage** (dans le quotidien si besoin, orientation du patient vers les ressources du territoire, aide à la coordination de soin, participation à la coopération entre soignants...)

Il utilise le dossier de soins partagé et propose au patient d'assister aux séances d'éducatives individuelles et/ou collectives.

Il participe à la démarche éducative :

- 1- Il accompagne le patient et son entourage dans la gestion au quotidien de son traitement pharmacologique : organisation pratique de la prise de médicaments afin d'améliorer l'observance thérapeutique,
- 2- Il sensibilise le patient aux risques potentiels de l'automédication et l'accompagne dans cette démarche.
- 3- Il prodigue le soin pharmaceutique (« pharmaceutical care »).
- 4- En tant qu'acteur de proximité (consultable souvent et sans coût), il participe la prévention sanitaire et la gestion des facteurs de risque du patient, l'aide à reconnaître les signes d'alertes de décompensation cardiaque et la conduite à tenir associée ; et participe à consolider l'alliance thérapeutique avec le patient.

Il pourra s'il le souhaite, après avoir bénéficié d'une formation adéquate, assurer l'animation de séances d'éducation collectives ou individuelles destinées au patient du réseau.

Il participe, s'il le souhaite, aux formations continues organisées par le réseau sur la prise en charge et l'éducation du patient insuffisant cardiaque.